



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention d'Éric BAINVEL

Délibération n° 16 : **MESURE RELATIVE AUX PERSONNELS - CRÉATION ET PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE D'UN FORFAIT MOBILITÉS DURABLES**

Nous voterons évidemment, en tant qu'élu.e.s de gauche et écologistes ce forfait mobilités durables. Mais il nous semble que cette délibération ne se montre pas assez volontariste et se borne simplement à appliquer drastiquement la loi. Il faut aller plus loin et plus vite.

Pourquoi ne pas avoir voté dès le 4 juillet dernier comme nous le proposons, et que vous avez refusé, ce forfait mobilité, puisqu'il est mis en place depuis le 1er juillet 2020 ? Pourquoi se limiter aux 200 € ? Pourquoi ne pas donner plus aux agents qui font cet effort individuel au service du collectif ? Que ce soit directement par un forfait monétaire, ou en prenant en charge l'entretien et le matériel nécessaire pour les cyclistes ? Les collectivités locales se doivent de montrer l'exemple auprès des citoyens et citoyennes. Et cela passe aussi par un développement des pistes cyclables protégées et de l'amélioration de celles déjà existantes.

Comme nous l'avons souligné lors du dernier Conseil Municipal c'est l'occasion de développer les vélos professionnels en libre service et l'augmentation des garages à vélo pour les personnels de la ville faisant le choix de venir travailler en vélo. Pouvez-vous nous donner un état des lieux de l'existant et vos objectifs pour l'année à venir ?

Vous allez nous répondre que le décret n'est sorti que le 9 décembre 2020 et que vous vous contentez de respecter la loi. Mais qu'est-il le plus important ? La loi ou la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution, dont les conséquences sont pour nos enfants et petits enfants purement apocalyptiques. Nous ne parlons pas en siècles mais en décennies.

La politique anti-écologiste de ce gouvernement à l'image du détricotage des mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat montre que cela sera impossible si nous nous bornons à respecter scrupuleusement la loi.

Il semble que bien que vous vous présentiez depuis la dernière campagne électorale comme vert et solidaire, vous n'avez aucunement pris conscience de la réalité de la catastrophe écologique dans laquelle nous sommes. Et que s'affirmer écologiste signifie mettre en place une rupture politique, économique et sociale. Cela nécessite d'être volontariste, ambitieux et de prendre des risques. Les attentes de nos concitoyennes et de nos concitoyens sont très fortes. Ils ont envie d'agir et prennent déjà leur part. A nous, collectivité, de les encourager et de transformer leurs actions individuelles en bénéfiques collectifs.

Comme le clamait Danton : de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !



Citoyen-nes
engagé-es